

MaPrimeRénov'Rose : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	Cumul Max
	Rénovation globale (gain énergétique >= 55%)	5000 € #	150€/m2 25 000 € max**	30 000€
	Bonus sortie de passoire (sortie des étiquettes F ou G)	500 €	-	500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC = étiquette A ou B)	500 €	-	500 €
	Audit énergétique	-	-	-
	Chaudières à granulés	-	Conversion de Chaudière :	
	Chaudières à bûches	-	Fioul, Gaz :	2 500 €
	Pompes à chaleur air/ eau ou solarothermiques	-	2500 € sinon entre 150 et 600€	
	Chauffage solaire	-	5 000 €***	5 000 €
	Pompes à chaleur géothermiques	-		
	Chaudières à gaz très haute performance	-	219 €	219 €
	Poêles à granulés	-	100€	100 €
	Poêles à bûches	-	si charbon : 500 €	
	Foyers fermés, inserts	-		
	Pompes à chaleur air-air	-	300 €	300 €
	Équipements solaires hybrides	-	125 €	125 €
	Chauffe-eau thermodynamique	-	80 / 90 €	80 / 90 €
	Chauffe-eau solaire	-	130 €	130 €
	Dépose d'une cuve à fioul	-	-	-
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	58 €	58 €
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	9 €/équipement	9 €/équipement
	Radiateurs basse température chauffage central			
	Robinets thermostatiques			
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	-	172 €	172 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	130 €	130 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées)	-	23 €/équipement	23 €/équipement
	Isolation des toitures terrasses	-	6 €/m ²	6 €/m ²
	Isolation des murs par l'extérieur	-	7 €/m ²	7 €/m ²
	Isolation des murs par l'intérieur		7 €/m ²	
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles		7 €/m ²	
	Isolation des combles perdus		7 €/m ²	
	Isolation d'un plancher bas	-	4 €/m ²	4 €/m ²

* les montants des Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier. Ils vous sont présentés à titre indicatif. Vous ne pouvez pas engager la responsabilité des conseillers énergie du CAUE 82.

** montants calculés suivant les MWh économisés en consommation conventionnelle annuelle d'énergie finale. Cette quantité de MWh économisée est indiquée dans un audit énergétique pour chaque scénario.

*** à partir du 01/03/2023

exclut un chauffage fioul ou gaz dès le 01/04/2023

Barème mis à jour le 1er août 2023

Les étapes

Je demande MaPrimeRénov'

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié mon besoin de travaux, si besoin auprès d'un conseiller FAIRE (au 0 808 800 700 ou sur www.france-renov.gouv.fr), je me suis renseigné sur les aides auxquelles j'ai droit, grâce à Simul'aides. J'ai demandé plusieurs devis auprès de professionnels RGE et j'en ai choisi un. J'ai vérifié que je bénéficie bien des Certificats d'économies d'énergie (CEE), directement ou en déduction sur le devis. Pour cela, avant de signer un devis, je consulte les offres de prime CEE proposées par les fournisseurs d'énergie. J'en choisis une et me fais remettre le document « cadre de contribution » correspondant.

Je peux faire ma demande MaPrimeRénov' :

1

Je crée mon compte sur le site www.maprimerenov.gouv.fr (avis d'impôt N-1) (informations à transmettre : numéro fiscal, nom de famille, date de naissance et revenu fiscal de référence)

2

Je reçois un mail de confirmation de mon inscription avec un lien pour me connecter à mon compte personnel.

3

Je me connecte sur mon compte et je crée mon projet avec l'ensemble des travaux à réaliser en même temps, le site www.maprimerenov.gouv.fr

4

Pour chacun de ses travaux, je téléverse mes devis, le cadre de contribution CEE. Je reçois un second mail qui confirme la dépose de mon dossier de subvention.

5

Dans un délai d'environ 3 à 5 semaines, je reçois un mail de notification d'accord de ma demande. Nous vous conseillons d'attendre de recevoir cette notification pour signer vos devis.

6

Je fais réaliser mes travaux et j'attends que la rubrique dans mes dossiers : "je veux demander un paiement " apparaisse sur www.maprimerenov.gouv.fr

7

Je téléverse ma facture acquittée pour demander le paiement de MaPrimeRénov'.